

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Liste des épreuves obligatoires	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées (passées en fin de première)			
Français	2	Ecrite	4 h
Français	2	Orale	20 min
Sciences	2	Ecrite	1 h 30 min
Travaux Personnels Encadrés (TPE)	2 ⁽¹⁾	Orale	10 min par candidat
Épreuves terminales			
Sciences Economiques et Sociales	7	Ecrite	4 h
Mathématiques	5	Ecrite	3 h
Histoire et géographie	5	Ecrite	4 h
Philosophie	4	Ecrite	4 h
Langue vivante 1	3	Ecrite + Orales ⁽²⁾	3 h (partie écrite)
Langue vivante 2	2	Ecrite + Orales ⁽²⁾	2 h (partie écrite)
Éducation physique et sportive	2	Contrôle continu	
Épreuve de spécialité			
Mathématiques	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
Épreuves facultatives ⁽³⁾			
Langue vivante 3 - Espagnol		Orale	20 min
Latin (CNED)		Orale	15 min
Arts : Arts plastiques ou Cinéma-Audiovisuel ou Théâtre		Orale	30 min

(1) Seuls les points supérieurs à 10 sont retenus et multipliés par 2.

(2) L'évaluation orale est effectuée en cours d'année (compréhension orale : 10 min ; expression orale : 10 min).

(3) Deux épreuves facultatives au maximum.

Seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par :

- 2 pour la 1^{ère} (ou la seule) option choisie,
- 1 pour la 2^e option choisie,
- 3 si la 1^{ère} option choisie est le Latin.

Mise à jour : mars 18